



COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE
(CEPEJ)

QUESTIONNAIRE POUR ÉVALUER LES SYSTÈMES JUDICIAIRES 2009

Pays : Albanie

Correspondant national

Nom Prénom : **BALLA Rezana**

Profession :

Organisation : **Ministry of Justice**

E-mail : **rezana_balla@yahoo.com**

N° Téléphone :

Nom Prénom : **HUSA Rovena**

Profession : **Head of the Judicial Archives Unit**

Organisation : **MJU**

E-mail : **rhusa@justice.gov.al**

N° Téléphone : **+355 4 22599388 Ext.**

1. Données démographiques et économiques

1. 1. Généralités

1. 1. 1. Habitants et informations économiques

1) Nombre d'habitants

3170048

2) Dépenses publiques totales annuelles de l'Etat / le cas échéant dépenses publiques des collectivités territoriales ou entités fédérales (en €)

	Montant
Niveau national	2852606
Niveau territorial / entités	NA

3) PIB par habitant (en €)

2785

4) Salaire moyen brut annuel (en €)

5180

5) Taux de change de la monnaie nationale (zone non Euro) en € au 1 janvier 2009

123

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 1 à 4 et tout commentaire relatif à l'interprétation des données fournies, le cas échéant:

Ministry of Finance (www.minfin.gov.al)

1. 2. Données budgétaires relatives au système judiciaire

1. 2. 1. Budgets (tribunaux, ministère public, aide judiciaire, frais)

6) Budget total annuel approuvé et alloué à l'ensemble des tribunaux (en €)

10727875

7) Veuillez préciser

The budget includes the budget allocated to Supreme Court, Second and First Instance Courts, Legal Aid.

8) Le budget approuvé pour les tribunaux inclut-il les postes suivants? Veuillez préciser pour chaque poste (ou pour certains d'entre eux) les montants concernés ou indiquer NA (non disponible) dans le cas où ce montant est impossible à évaluer:

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Budget public annuel alloué aux salaires (bruts)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	8008510
Budget public annuel alloué aux nouvelles technologies de l'information (équipements, investissements, maintenance)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	71124
Budget public annuel alloué aux frais de justice	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	2127166
Budget public annuel alloué aux bâtiments (maintenance, budget de fonctionnement)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	59992
Budget public annuel alloué à l'investissement en nouveaux bâtiments (tribunaux)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	NAP
Budget public annuel alloué à la formation	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	20985
Autres (Veuillez préciser)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui	440098

Commentaire :

The amount for legal aid in...

9) Le budget public annuel alloué à l'ensemble des tribunaux a-t-il été modifié (augmentation – diminution) lors des cinq dernières années ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser (par exemple en fournissant une indication sur l'augmentation ou la diminution du budget lors des cinq dernières années):

Increase of salaries regarding judges and judicial staff, investments in new courts buildings. Average increase over the past five years is 5,4%.

10) Existe-t-il une règle générale selon laquelle une personne doit payer une taxe ou des frais pour intenter une procédure devant une juridiction de droit commun :

- en matière pénale ?
 en matière autre que pénale ?

Si oui, existe-t- il des exceptions ? Veuillez préciser:

Exclusion from court tax/fee obligations according to Art. 105/b Civil Procedure Code is possible.

11) Si oui, veuillez préciser le montant annuel des frais (ou taxes) perçus par l'Etat (en €)

1937915

12) Budget total annuel approuvé pour l'ensemble du système de justice (en €)

Veuillez préciser les éléments composant ce budget de l'ensemble du système judiciaire:

. Montant 70449797

Commentaire :

Ministry of Justice, High Council of Justice, Prosecution and Judicial System, Enforcement Service,

Penitentiary Service, Constitutional Court and School of Magistrates.

The budgets for Ministry of Justice (including Enforcement Directorate and Penitentiary), the Judiciary (High Council of Justice and Courts) and of the General Prosecution Office are each separate due to the independence of these institutions.

13) Budget public annuel approuvé et alloué à l'aide judiciaire (en €)

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

. Montant 111927

Commentaire :

Cases of legal aid; Representation, experts, translators, psychology etc.

The amount has been increased due to reallocation of funds.

14) Si possible, veuillez préciser (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).

	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires pénales	Budget public annuel alloué à l'aide judiciaire dans les affaires autres que pénales
Montant	125068	NA

Commentaire :

The figures refer to 2008; due to recent reforms in legal aid issues, data in non criminal cases will be available in 2010.

15) Le budget public annuel alloué à l'aide judiciaire est-il compris dans le budget des tribunaux ?

- Oui
 Non

16) Budget public annuel approuvé et alloué au Ministère public (en €)

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

. Montant 8176518

Commentaire :

Includes salaries, operational costs, building investments.

17) Le budget public annuel alloué au Ministère public est-il compris dans le budget des tribunaux ?

- Oui
 Non

18) Instances formellement responsables des budgets alloués aux tribunaux :

	Préparation du budget global des tribunaux	Adoption du budget global des tribunaux	Gestion et répartition du budget entre les tribunaux	Evaluation de l'utilisation du budget au niveau national
Ministère de la justice	Non	Non	Oui	Oui
Autre ministère	Oui	Non	Oui	Oui
Parlement	Non	Oui	Non	Non
Cour Suprême	Non	Non	Non	Non
Conseil Supérieur de la Magistrature	Non	Non	Non	Non
Tribunaux	Oui	Non	Non	Non
Organisme d'inspection	Non	Non	Non	Non
Autre	Oui	Non	Oui	Oui

19) Si autre ministère et/ou organisme d'inspection et/ou autre, veuillez préciser (au regard de la question 18) :

Ministry of Finance, Judicial Budget Administration Office.

The board of the Judicial Budget Administration Office is composed of the chairmen of courts, one representative of the Ministry of Finance and one of the Ministry of Justice etc. According to Art. 9 Law Nr.. 8363, dated 1.7.1998

Duties of the board are:

- a) Approves the draft budget presented by the Office for every level of the courts, and sends it for review to the competent organ for the approval of the state budget.
- b) Controls the use of the allocated funds and analyses the requirements of courts for funds that may be needed during the budgetary year.
- c) Approves the transfer of budgetary funds with the competencies that the law allows and the use of the reserve fund.
- d) Nominates and impeaches the director of the Office. The nomination of the director of the Office is made by secret ballot and with alternative candidatures.
- e) Determines the structure of the Office, as well as the number of its administrative staff, and the criteria for their nomination.
- f) Determines salaries of the Office's staff in compliance with the general criteria for the determination of salaries of the administration staff.
- g) Approves the regulation for the functioning of the Office.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système budgétaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 6, 8, 11, 12, 13, 14 et 16

Ministry of Finance www.minfin.gov.al

Judicial Budget Administration Office www.zabgj.gov.al

General Prosecution Office www.pp.gov.al

2. Accès à la justice et à l'ensemble des tribunaux

2. 1. Aide judiciaire

2. 1. 1. Principes

20) L'aide judiciaire concerne-t-elle :

	Affaires pénales	Affaires autres que pénales
Représentation devant les tribunaux	Oui	Oui
Conseil juridique	Oui	Oui
Autres	Oui	Oui

21) Si autres, veuillez préciser (au regard de la question 20):

Public legal education concerning specific problems of the society, media campaign regarding specific legal issues in public interest.

22) L'aide judiciaire prévoit-elle la couverture ou l'exonération des frais de justice?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser:

But exclusion from court tax/fee obligations according to Art. 105/b Civil Procedure Code is possible. Exclusion is also possible in cases of execution of courts decisions.

23) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire pour des frais relatifs à l'exécution des décisions de justice ?

- Oui
 Non

24) Nombre d'affaires ayant bénéficié de l'aide judiciaire publique octroyée au niveau national, régional ou local (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP), veuillez l'indiquer en utilisant les bonnes abréviations).

	Nombre
Total	NA
en matière pénale	NA
en matière autre que pénale	NA

Commentaire :

NA at the moment due to recent developments in legal aid issues.

25) En matière pénale, toute personne qui n'en a pas les moyens peut-elle bénéficier de l'assistance gratuite (ou financée par un budget public) d'un avocat ?

- Oui
 Non

26) Votre pays procède-t-il à un examen des revenus et biens du demandeur avant d'octroyer l'aide judiciaire :

	Oui	Montant en €
en matière pénale	X	NA
en matière autre que pénale ?	X	NA

Commentaire :

It depends on social security schemes.

27) En matière autre que pénale, est-il possible de refuser l'aide judiciaire pour absence de bien- fondé de l'action (par exemple pour caractère abusif de l'action en justice)?

- Oui
 Non

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

According to Art. 15 of the Law on Legal Aid the Commission granting legal aid has to consider if the claim is reasonably based on legal arguments and facts.

28) Si oui, la décision pour accorder ou refuser l'aide judiciaire est-elle prise par :

- le tribunal ?
 une instance extérieure au tribunal ?
 une instance mixte tribunal/organe externe?

29) Existe-t-il un système privé d'assurance de protection juridique permettant aux justiciables de financer une action en justice?

- Oui
 Non

Veillez préciser:

There are several insurance companies offering legal insurance according to Art.7 of Law nr.9267 date 29.07.2004.

30) La décision judiciaire peut-elle porter sur la manière dont les frais de justice payés par les parties au cours de la procédure seront partagés :

	Oui (la décision judiciaire peut porter sur la manière dont les frais de justice sont payés par les parties)
en matière pénale ?	Oui
en matière autre que pénale ?	Oui

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'aide judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

The legal aid law no. 10039 date 22.12.2008 determines conditions and proceedings on legal aid granted by state on protection of human rights. Legal aid can be asked at any stage of court proceedings.

Veillez indiquer les sources des réponses aux questions 24 et 26:

www.zabgj.gov.al; Ministry of Justice

2. 2. Usagers des tribunaux et victimes**2. 2. 1. Droit des usagers et victimes****31) Existe-t-il des sites/portails Internet officiels (ex: Ministère de la Justice, etc.) à partir desquels le public a accès gratuitement:**

- aux textes juridiques (codes, lois, règlements, etc.) ? adresse Internet: Oui www.qpz.gov.al
- à la jurisprudence des hautes juridictions ? adresse Internet: Oui www.gjykataelarte.gov.al; www.gjk.gov.al
- à d'autres documents (par exemple formulaires) ? adresse Internet: Oui www.justice.gov.al; www.kld.gov.al

32) Votre système prévoit-il une obligation d'information des parties concernant les délais prévisibles de la procédure judiciaire ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser:

According to Art.158/a Civil Procedure Code, the judge has to set up a preparatory session in order to make the timeframes of the proceeding foreseeable. In the preparatory session the judge shall discuss with the parties how and when evidences (including witnesses) has to be presented or clarify the legal arguments on which the claim is based, or to ask the parties if legal aid is needed etc.

33) Existe-t-il un système d'information spécifique, public et gratuit, pour informer et aider les victimes d'infractions?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser:

Victims of domestic violence: www.mpcs.gov.al/dpshb/sq/fjale/66-denonco-dhunen;
Victims of Trafficking: www.moi.gov.al (free number 0800 12 12)

34) Existe-t-il des modalités favorables particulières applicables, au cours des procédures judiciaires, aux catégories de personnes vulnérables suivantes :

	Dispositif d'information	Modalités d'audition	Droits procéduraux	Autres

Victimes de viol	Oui	Oui	Oui	Non
Victimes du terrorisme	Oui	Oui	Oui	Non
Enfants/Témoins/Victimes	Oui	Oui	Oui	Oui
Victimes de violence domestique	Oui	Oui	Oui	Oui
Minorités ethniques	Non	Non	Non	Non
Personnes handicapées	Oui	Oui	Oui	Non
Délinquants mineurs	Oui	Oui	Oui	Oui
Autres	Oui	Non	Non	Non

Commentaire :

Victims of trafficking are offered unconditionally rehabilitation assistance, even if she/he is not ready to collaborate with the investigative units. It is prohibited to publish personal details and photographs of minor defendants and witnesses, accused or injured by the criminal offence; and they can not be arrested when accused of a criminal contravention (Art. 103, 255 Criminal Code).

Victims of domestic violence may request from the relevant court, as an urgent interim measure, to prohibit the partner accused of violence to reside in the common place (Art. 62 Family Code).

35) Votre pays dispose-t-il d'une procédure d'indemnisation des victimes d'infractions ?

- Oui
 Non

36) Si oui, cette procédure d'indemnisation consiste-t-elle en

- un dispositif public ?
 une décision du tribunal ?
 un dispositif privé ?

Si oui, quels sont les types d'affaires entrant dans le cadre de cette procédure ?

Victims of organized crime have the possibility of being compensated through a public (state) fund consisting of confiscated assets from organized crime (Art. 37 et. seq On Preventing and Striking at Organised Crime Trafficking through Preventive Measures Against Assets). Additionally, victims are in general entitled to claim compensation in criminal and civil proceedings.

37) Existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement des dommages et intérêts prononcés par les juridictions pour les victimes?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

38) Le procureur a-t-il un rôle spécifique au regard des victimes (protection et assistance)

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

According, to Art.59/2 Criminal Code the prosecutor participates in trials initiated by the aggrieved accuser in certain criminal cases and may request for the conviction of the accused person.

39) Les victimes d'infractions peuvent-elles contester une décision du procureur de classer une affaire ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

According to Art.325, 329 Criminal Code the victim is entitled to appeal the decision of the prosecutor dismissing the charge or the case in the district court.

2. 2. 2. **Confiance des citoyens dans leur justice**

40) Existe-t-il un système d'indemnisation pour les usagers dans les circonstances suivantes :

- durée excessive de la procédure ?
 non exécution des décisions de justice?
 arrestation injustifiée ?
 condamnation injustifiée ?

Si oui, veuillez préciser (dispositif, tarif journalier) :

Parties are entitled to request compensation for wrongful detention or imprisonment in proportion with the duration of the sentence and personal and familiar consequences deriving from the sentence. The request has to be submitted to the secretary of the court that has rendered the decision. There is no daily fee; the amount of compensation depends on individual circumstances. Funds are provided by the Ministry of Finance. A second possibility is the law on the liability of public entities for misconduct, which also provides compensation mechanism for persons who has suffered damages, which includes also the cases on non execution of court decisions.

41) Votre pays a-t-il mis en place des enquêtes auprès des usagers ou des professions juridiques (juges, avocats, fonctionnaires, etc.) pour mesurer leur confiance dans la justice et leur degré de satisfaction par rapport au service rendu ?

- enquêtes (de satisfaction) auprès des juges
 enquêtes (de satisfaction) auprès du personnel des tribunaux
 enquêtes (de satisfaction) auprès des procureurs
 enquêtes (de satisfaction) auprès des avocats
 enquêtes (de satisfaction) auprès des citoyens (visiteurs des tribunaux)
 enquêtes (de satisfaction) auprès d'autres usagers des tribunaux

Si possible, veuillez préciser leurs titres, comment se les procurer, etc. :

42) Si possible, veuillez préciser :

	Oui (enquêtes systématiques : par exemple annuelles)	Oui (enquêtes occasionnelles)
Enquêtes au niveau national	Non	Non
Enquêtes au niveau des tribunaux	Non	Non

43) Existe-t-il un dispositif national ou local permettant de déposer une plainte concernant le fonctionnement (par exemple le traitement d'une affaire par un juge ou la durée d'une procédure) du système judiciaire?

- Oui
 Non

44) Si oui, veuillez préciser :

Veuillez donner quelques éléments d'information sur l'efficacité de cette procédure de plainte ?

	Délai pour répondre (Oui)	Délai pour traiter la plainte (Oui)
Tribunal concerné	Non	Non
Instance supérieure	Non	Non
Ministère de la Justice	Oui	Non
Conseil supérieur de la magistrature	Oui	Non
Autres organisations extérieures (ex. médiateur)	Non	Non

Commentaire :

The president of the relevant court is requested to deliver information with regard to issues raised in the complaint. If there are serious problems which do not concern the merits of the specific case (in this case a higher court is competent), general or special inspections can be initiated.

3. Organisation des tribunaux

3. 1. Fonctionnement

3. 1. 1. Tribunaux

45) Nombre de tribunaux considérés comme entités juridiques (structures administratives) et implantations géographiques (compléter le tableau). Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

	Nombre total
Tribunaux de droit commun de 1ère instance (entités juridiques)	22
Tribunaux spécialisés de 1ère instance (entités juridiques)	1
Tous les tribunaux (implantations géographiques) (ce chiffre inclut également les cours suprêmes et/ou les juridictions supérieures)	31

46) Veuillez préciser les différentes sphères de spécialisation (et, si possible, le nombre de tribunaux concernés):

Serious Crimes Court

47) Une réforme dans la structure des tribunaux est-elle envisagée (par exemple une diminution du nombre de tribunaux (implantations géographiques) ou une réforme de la compétence des tribunaux).

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser:

Administrative Courts (first instance and appeal) shall be established as a separate branch of the judicial power according to a pending draft law on Administrative Justice.

48) Nombre de tribunaux de 1ère instance compétents pour une affaire concernant (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):

	Nombre
un recouvrement d'une petite créance.	22
un licenciement	22
un vol avec violence	22

Veuillez préciser ce qu'est une petite créance dans votre pays (ne répondre que si la définition a changé par rapport à l'exercice d'évaluation précédent):

There is no specific definition for small claims, but with the new (draft) changes in the Civil Procedure Code cases not exceeding 8500 Euro are adjudicated in an accelerated procedure in

accordance with the Late Payment Directive.

Since some modification of the Civil Procedure Code in December 2008 all civil cases up to a sum of ca. 150000 Euro are regularly only decided by a single judge if not both parties explicitly ask for a decision by a panel of 3 judges.

Veillez indiquer la source pour les réponses aux questions 45 et 48:

Ministry of Justice; www.justice.gov.al

3. 1. 2. Juges, personnels des tribunaux

49) Nombre de juges professionnels siégeant en juridiction (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents; si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer avec NA)

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Nombre . 374

Commentaire :

374 full time Judges for the first and second instance, and 17 full time Judges for the Supreme Court.

50) Nombre de juges professionnels exerçant à titre occasionnel et rémunérés comme tel:

	Nombre
donnée brute	0
si possible, donnée en équivalent temps plein	0

51) Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation de la réponse à la question 50 ci-dessus:

52) Nombres de juges non professionnels, non rémunérés (y compris "lay judges") percevant, le cas échéant, un simple défraiement. Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles.

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Oui	Nombre
Avez vous dans votre système des catégories de juges non professionnels ?		

Commentaire :

53) Votre système judiciaire prévoit-il un jury de jugement avec une participation des citoyens ?

Oui

Non

Si oui, pour quel(s) type(s) d'affaire(s) ?

54) Si possible, veuillez indiquer le nombre de citoyens ayant participé à de tels jurys pour l'année de référence?

55) Nombre de personnel non juge travaillant dans les tribunaux (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Veuillez indiquer NA si les données ne sont pas disponibles

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Nombre . 723

Commentaire :
See below

56) Si possible, veuillez distinguer ce personnel selon les 4 catégories suivantes. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

- | | | |
|---|---|-----|
| - personnels non juge (Rechtspfleger ou organes équivalents), chargé de tâches juridictionnelles ou para juridictionnelles, ayant des compétences autonomes et dont les décisions peuvent être susceptibles de recours | <input type="checkbox"/> Oui | |
| - personnels non juge chargés d'assister les juges (préparation des dossiers, assistance à l'audience, tenue des procès verbaux, aide à la préparation de la décision) à l'instar des greffiers | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | 386 |
| - personnels chargés de tâches relatives à l'administration et la gestion des tribunaux (gestion des personnels, gestion des moyens matériels y compris de l'informatique, gestion financière et budgétaire, gestion de la formation) | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | 167 |
| - personnels techniques | <input checked="" type="checkbox"/> Oui | 170 |

Commentaire :

Persons working as non-judge staff have the status of public servants. 30 Chancellors included in the staff in charge with different administrative tasks, are persons who - together with the court president - direct and are responsible for the 'auxiliary' services (managing of case files) in the court, which are performed by the judicial secretariat, the branches and section of administration, the economy, finance, computerization etc.

57) S'il existe dans votre système la fonction de Rechtspfleger (ou fonction équivalente), veuillez décrire brièvement leur statut et leurs fonctions:

There are no Rechtspfleger.

3. 1. 3. Procureurs

58) Nombre de procureurs (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents). Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA).

Nombre . 321

Commentaire :

17 public prosecutors are working at the General Prosecution Office, 66 public prosecutors deal with serious crimes court cases.

59) D'autres personnes ont-elles des fonctions comparables à celles des procureurs ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

60) Nombre de personnels (non procureurs) attachés au Ministère public (répondre en équivalent temps plein et pour les postes permanents) Si les données ne sont pas disponibles veuillez le préciser (NA)

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

Nombre . 427

Commentaire :

Non prosecutors staff include judicial police (=persons with legal background) for investigation issues, chancellors for administrative issues and technical staff secretary, it experts, etc. Additionally, for investigative issues state police employee shall be assigned to public prosecutors.

3. 1. 4. Budget des tribunaux et nouvelles technologies

61) Qui est responsable du budget du tribunal ?

	Préparation du budget	Arbitrage et répartition du budget	Gestion quotidienne du budget	Evaluation et contrôle de l'utilisation du budget
Conseil d'administration	Non	Oui	Non	Oui
Président du tribunal	Oui	Oui	Oui	Oui
Directeur administratif du tribunal	Non	Non	Non	Oui
Greffier en chef	Oui	Oui	Oui	Oui
Autre	Non	Non	Non	Oui

62) Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus
- si possible un organigramme avec une description des compétences des différentes instances responsables des procédures budgétaires au sein des tribunaux

Management Board refers to Judicial Budget Administration Office as stated above, which has a board composed of Judges from all three instances in order to assure full independence of the judiciary, and a management elected by the board.

63) Pour l'assistance directe au travail du juge/du greffier, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Traitement de texte	Oui	Non	Non	Non
Base de données électronique pour la jurisprudence	Oui	Non	Non	Non
Dossiers électroniques	Non	Non	Oui	Non
E-mail	Oui	Non	Non	Non
Connexion internet	Non	Oui	Non	Non

64) Pour l'administration et gestion, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Enregistrement des affaires	Non	Oui	Non	Non
Système d'information sur la gestion du tribunal	Non	Oui	Non	Non
Système d'information financière	Non	Non	Non	Non

65) Pour la communication entre le tribunal et les parties, quelles sont les possibilités offertes par le système informatique existant dans les juridictions ?

	100% des tribunaux	+50% des tribunaux	-50% des tribunaux	-10% des tribunaux
Formulaire électronique	Non	Non	Non	Non
Site internet spécifique	Non	Oui	Non	Non
Autres moyens de communication électronique	Non	Non	Non	Non

66) Existe-t-il une institution centralisée responsable de la collecte de données statistiques concernant le fonctionnement des tribunaux et du système judiciaire?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser le nom et les coordonnées de cette institution:

Ministry of Justice www.justice.gov.al

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système judiciaire et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

In January 2010 the implementation of the IT system for court administration and case management will be finalized. The introduction of the "Integrated Case Management Information System" (CCMIS/ICMIS) was financed by the European Community. The CCMIS/ICMIS project started in 2007. This new system includes case registration, lottery assignment of cases to judges, statistics, webpage etc. CCMIS/ICMIS will replace the existing Ark IT system, which is

active in some courts for the moment and also facilitates the day to day work for all courts and courts users.

Additionally, for the period 2010- 2012 a new electronic archive system for all court cases will be implemented with the support of the Ministry of Justice and USAID. Both systems will be compatible for management and archive of court cases.

3. 2. Suivi et évaluation

3. 2. 1. Suivi et évaluation

67) Les tribunaux doivent-ils établir un rapport annuel d'activités ?

- Oui
 Non

68) Existe-t-il un système régulier de suivi des activités des tribunaux concernant:

- Le nombre de nouvelles affaires ?
 Le nombre de décisions rendues ?
 Le nombre d'affaires faisant l'objet d'un renvoi ?
 La durée des procédures (délais)?
 autre ?

Veillez préciser :

Courts are requested to provide to the Ministry of Justice on quarterly basis case statistics regarding the number of decisions, length of proceedings, incoming cases, cases adjudicated by individual judges etc. The Ministry of Justice is then responsible for analysing the information and drafting a statistical report on an annual base. Information obtained through general inspections reports organised by the High Counsel of Justice or the Ministry of Justice is also included in the annual statistical report. The report is public and every person can monitor the court activity performance (see for example www.gjykataetiranes.gov.al).

69) Existe-t-il un système régulier d'évaluation de l'activité (en termes de performance, rendement) de chaque tribunal?

- Oui
 Non

Veillez préciser :

Professional evaluations of judge's performance is carried out by the High Counsel of Judiciary (HCJ), the HCJ establishes the criteria for the evaluation of judges, controls and guarantees the process of evaluation and reviews complains of judges regarding their evaluation. The majority of the members of the HCJ are chosen judges by the National Judicial Conference. Courts presidents are also involved in the evaluation of judges. The Ministry of Justice based on statistical reports is also responsible for the preparation of legal and administrative recommendations issues concerning the judicial organisation, such as number of courts, number of administrative staff within the judiciary etc in order to continuously improve the performance of court.

70) Concernant l'activité des tribunaux, avez-vous défini des indicateurs de performance (si non, veuillez passer à la question 72):

- Oui
 Non

71) Veuillez préciser les 4 principaux indicateurs de performance et de qualité d'une bonne justice :

- nouvelles affaires
 durée des procédures (délais)
 affaires terminées
 affaires pendantes et stocks d'affaires
 productivité des juges et des personnels des tribunaux
 pourcentage d'affaires traitées par un juge unique
 exécution des décisions pénales
 satisfaction du personnel des tribunaux
 satisfaction des usagers (au regard des services rendus par les tribunaux)
 qualités judiciaire et organisationnelle des tribunaux
 coûts des procédures judiciaires
 autre

Veuillez préciser :

In order to avoid any misunderstandings, judicial quality and organisational quality indicates the partial output according to the measures taken by the Ministry of Justice together with the HCJ and the court president to establish the number of judges, delegations of judges, number of administrative staff, equipment or legislative changes etc for a proper functioning of courts. Additionally, judicial quality includes also the well reasoning of the court decision and the sustainability of the decision in the higher instance courts.

Percentage of cases that are treated by single sitting judges is an evaluation criteria established by HCJ.

72) Existe-t-il des objectifs de performance pour chaque juge? (si non, veuillez passer à la question 74)?

- Oui
 Non

73) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:

- pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)
 pouvoir législatif
 pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)
 Autre

Si autre, veuillez préciser :

High Counsel of Justice has established the evaluation criteria for single judges by decision and has issued a decision on the expectable workload per each judge per year according to different case types.

74) Existe-t-il des objectifs de performance au niveau des tribunaux (si non, veuillez passer à la question 77)?

- Oui
 Non

75) Veuillez préciser qui fixe ces objectifs:

- pouvoir exécutif (par exemple Ministère de la justice)
 pouvoir législatif
 pouvoir judiciaire (par exemple un Conseil supérieur de la Magistrature ou une instance supérieure)
 autre

Si autre, veuillez préciser :

76) Veuillez préciser les principaux objectifs retenus :

Respecting the time limits imposed by procedural law in administrative cases. Reducing backlogs and pending cases. The adjudication of at least 200 cases per year, as an evaluation requirement, by a single sitting judge. Well reasoning and sustainability of decisions lower court instance.

77) Quelle est l'autorité chargée d'évaluer ces indicateurs de performance des tribunaux :

- Conseil Supérieur de la Magistrature
 Ministère de la justice
 organe d'inspection
 Cour Suprême ?
 organe d'audit extérieur ?
 autre

Si autre, veuillez préciser :

78) Existe-t-il des standards de qualité (politiques de qualité d'organisation et/ou de qualité judiciaire) définis pour les tribunaux (existence d'un système qualité au sein du système judiciaire) ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

79) Existe-t-il des personnels spécialisés dans les tribunaux responsables d'une politique de qualité et/ou de systèmes de qualité de la justice ?

- Oui
 Non

80) Existe-t-il un système permettant de mesurer le stock d'affaires en cours et de repérer les affaires non traitées dans un délai raisonnable :

- en matière civile ?
 en matière pénale ?
 en matière administrative ?

81) Disposez-vous d'un moyen de mesurer les temps morts durant les procédures judiciaires?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Requesting information from the court president. Some courts have also published in their WebPages procedural steps taken during a court procedure.

82) Existe-t-il un système d'évaluation du fonctionnement des tribunaux basé sur un plan d'évaluation (calendrier de visites) convenu a priori ?

- Oui
 Non

Veuillez préciser (y compris en indiquant la fréquence de l'évaluation):

General Inspections (with data gathering character) are performed following a detailed schedule approved by the High Counsel Justice (or in coordination with the Ministry of Justice) with the purpose of evaluating the functioning of the courts mainly within a period of two years, based on a preliminary agenda. However depending on the results of the last visit, the frequency may increase. Ministry of Justice also based on an annual work calendar - in coordination with the High Counsel of Justice - inspects courts regarding work organisation and work of legal services and legal administration in general.

83) Existe-t-il un dispositif régulier de suivi et d'évaluation de l'activité du Ministère public?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

General Prosecutor or the Minister of Justice performs general or thematic inspection. A part from it the General Prosecutor and the Minister of Justice have to prepare an annual analytical report for the Parliament regarding General Prosecutor or the Minister of Justice performs general or thematic inspection. A part from it the General Prosecutor and the Minister of Justice have to prepare an annual analytical report for the Parliament regarding the progress on fighting criminality, intensity of criminality, recent forms of criminality etc.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques du système de suivi et d'évaluation des tribunaux

Disciplinary procedures against judges are initiated by the Minister of Justice and the decision is made by the High Counsel of Justice. Judges are entitled to appeal the decision of the High Council of Justice to the Supreme Court.

Evaluation for single judges is conducted at least once in a three years period by the High Counsel of Justice (HCJ).

There is a need to draft specific (quality) standards for each court for improving more quality assurance in decision making.

4. Procès équitable

4. 1. Principes

4. 1. 1. Principes généraux

84) Quel est le pourcentage de jugements de première instance en matière pénale dans lesquels le suspect n'est pas présent ou représenté par un professionnel (ex. avocat) durant l'audience (jugements par défaut)? Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

NAP

85) Existe-t-il une procédure permettant la récusation effective d'un juge si une partie estime qu'il n'est pas impartial ?

- Oui
 Non

Si possible, nombre de récusations qui ont abouti (en une année):

86) Veuillez préciser les données suivantes concernant le nombre d'affaires relatives à l'Article 6 de la Convention européenne des Droits de l'Homme (durée et non-exécution), pour l'année de référence. Si les données ne sont pas disponibles veuillez l'indiquer (NA).

	Affaires déclarées irrecevables par la Cour	Règlements amiables	Jugements constatant une violation	Jugements constatant une non violation
Procédures civiles - Article 6§1 (durée)	3	0	2	1
Procédures civiles - Article 6§1 (non-execution)	1	0	11	1
Procédures pénales - Article 6§1 (durée)	0	0	0	2

4. 2. Durée des procédures

4. 2. 1. Généralités

87) Existe-t-il des procédures spécifiques pour les affaires urgentes :

- en matière civile ?
 en matière pénale ?
 en matière administrative ?

Veuillez préciser:

Interim Measures (Securing Measures or Preliminary Injunctions) are possible in all three types of cases (according to the relevant procedural laws).

88) Existe-t-il des procédures simplifiées :

- en matière civile (petits litiges) ?
 en matière pénale (petites infractions) ?

en matière administrative ?

Veillez préciser (par exemple si une nouvelle loi sur les procédures simplifiées a été adoptée):

According to Art.334 Criminal Procedure Code, Defendant or Prosecutor may demand for direct or accelerated trial. In civil cases with the new (draft) changes in the Civil Procedure Code cases not exceeding 8500 Euro are adjudicated in an accelerated procedure in accordance with the Late Payment Directive. According to the changes 2008 the single judge is competent for claims not exceeding 150000 Euro.

89) Les tribunaux et les avocats ont-ils la possibilité de conclure des accords sur les modalités de traitement des affaires (présentation des dossiers, fixation des délais pour conclure et des dates d'audience) ?

Oui

Non

Si oui, veuillez préciser :

Only within the limits of Art.158/a of Civil Procedure Code (preparatory session). However no agreement is signed in this case. (Please also refer to question 32)

4. 2. 2. Affaires pénales, civiles, et administratives

90) Nombre total d'affaires en 1ère instance (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives	7495	54393	50714	11174
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	4807	19980	18418	6369
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	1400	29259	27943	2716
3 Affaires relatives à l'exécution	152	827	788	191
4 Affaires relatives au registre foncier**	NAP	NAP	NAP	NAP
5 Affaires relatives au registre du commerce**	NAP	NAP	NAP	NAP
6 Affaires administratives*	1136	4327	3565	1898
7 Autres	NA	NA	NA	NA
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	2066	7365	7349	2082
8 Affaires pénales (infractions graves)	62	83	76	69
9 Petites infractions	2004	7282	7273	2013

91) Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales - définition des petites infractions et des infractions graves):

Civil cases (=Contract law cases, property law cases,, unjust enrichment law case, tort law cases, insurance law cases, intellectual property law cases, company law cases, heritage law cases);

Administrative cases (= appeals against an administrative act to the court); Minor offences cases (= cases with pecuniary penalties or prison up to max 2 years, all other cases are severe criminal cases).

92) Nombre total d'affaires en 2ème instance (appel) (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

*** Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**** le cas échéant**

Veuillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 91.

Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales et, si possible les taux d'appel pour certaines catégories d'affaires):

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives (contentieuses et non contentieuses)	3356	4997	4148	4205
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	2883	3383	2988	3278
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	32	322	303	51
3 Affaires relatives à l'exécution	89	285	222	152
4 Affaires relatives au registre foncier**	NAP	NAP	NAP	NAP
5 Affaires relatives au registre du commerce**	NAP	NAP	NAP	NAP
6 Affaires administratives	441	1292	857	876
7 Autres	NA	NA	NA	NA
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	1148	2809	2057	1900
8 Affaires pénales (infractions graves)	938	1854	1268	1524
9 Petites infractions	210	955	789	376

Commentaire :

Land registry and business registry cases are assigned to administrative bodies. Appeal to court in these cases against the administrative act is possible; however in the statistics they are included under administrative case law.

As enforcement cases in this questionnaire are presented those cases in which a party has the right to appeal to court against bailiff's behaviour in an enforcement procedure.

93) Nombre total d'affaires au niveau des cours suprêmes (contentieuses et non contentieuses): veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

*** Veuillez indiquer (dans les commentaires ci-dessous) quels types d'affaires sont inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives**

**** le cas échéant**

Veillez vérifier la cohérence des données tel qu'expliqué à la question 88.

Commentaires (y compris concernant les types d'affaires inclus dans le total des affaires civiles, commerciales et administratives et les types d'affaires pénales, ainsi que les possibles limitations des recours devant la plus haute juridiction):

	Affaires pendantes au 1 janvier 2008	Nouvelles d'affaires	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Nombre total d'affaires civiles, commerciales et administratives	2722	2788	1184	4326
1 Affaires civiles (et commerciales) contentieuses*	NAP	NAP	NAP	NAP
2 Affaires civiles (et commerciales) non contentieuses*	NAP	NAP	NAP	NAP
3 Affaires relatives à l'exécution	NAP	NAP	NAP	NAP
4 Affaires relatives au registre foncier**	NAP	NAP	NAP	NAP
5 Affaires relatives au registre du commerce**	NAP	NAP	NAP	NAP
6 Affaires administratives	376	580	209	746
7 Autres	NAP	NAP	NAP	NAP
Nombre total d'affaires pénales (8+9)	907	912	584	1235
8 Affaires pénales (infractions graves)	NAP	NAP	NAP	NAP
9 Petites infractions	NAP	NAP	NAP	NAP

Commentaire :

The number presented at total of civil row includes all civil law cases,(litigious and non-litigious) administrativ law cases and commercial law cases.

The number presented at total of penal row includes all criminal cases (severe criminal offences) and misdemeanour cases (minor offences).

94) Nombre d'affaires de divorces contentieux, licenciements, vols avec violence et homicides volontaires reçues et traitées par les tribunaux de 1ère instance: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

	Affaires pendantes au 1er janvier 2008	Affaires nouvelles	Affaires terminées	Affaires pendantes au 31 décembre 2008
Divorces contentieux	855	5254	5089	1020
Licenciements	331	1339	1176	494
Vols avec violence	297	1254	1292	259
Homicides volontaires	65	84	89	60

95) Durée moyenne des procédures, en jours (à partir de la date de saisine du tribunal), nombre d'affaires pendantes de plus de 3 ans et % d'affaires ayant fait l'objet d'un appel: veuillez compléter le tableau Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	% des décisions ayant fait l'objet d'un appel	% d'affaires pendantes de plus de 3 ans	1ère instance (durée moyenne)	2ème instance (durée moyenne)	Total de la procédure (moyenne durée totale)
Divorces contentieux	3.93	0	73	246	319
Licenciements	51.27	1	153	588	741
Vols avec violence	33.82	0	73	365	438
Homicides volontaires	77.52	0	246	258	504

Commentaire :

96) Le cas échéant, veuillez préciser les procédures propres au divorce (contentieux et non contentieux):

In non-litigious divorce cases a draft agreement is presented to the court signed by both partners. The court may after consultation with each partner alone and together, approve the agreement by decision. If the judge realises that the agreement doesn't provide enough security for the children or one of the partners, he shall suspend the procedure for three months and if the partners, after the suspension of the procedure, have not rectified the agreement accordingly, the judge shall refuse the approval for the non-litigious divorce.

97) Comment est calculé le délai de procédure pour les quatre catégories d'affaires ? Veuillez décrire la méthode de calcul.

Calculation of the case turnover ratio dividing 365 according to the GOJUST Guidelines formula for the calculation of the disposition time.

98) Veuillez décrire le rôle et les attributions du procureur dans la procédure pénale (plusieurs choix possibles):

- diriger ou superviser l'enquête policière
- mener des enquêtes
- quand cela est nécessaire, saisir le juge pour qu'il ordonne des mesures d'enquêtes
- porter une accusation
- soumettre l'affaire au tribunal
- proposer une peine au juge
- faire appel
- superviser la procédure d'exécution
- classer l'affaire sans suite, sans avoir une décision du tribunal
- clore l'affaire par une sanction ou une mesure imposée ou négociée sans décision d'un juge
- autre attribution significative

Veuillez préciser :

In civil cases (please see below)

99) Le procureur a-t-il également un rôle dans les affaires civiles et/ou administratives ?

- Oui
- Non

Si oui, veuillez préciser :

The court may declare a person disappeared or dead upon the request of the prosecutor (Art. 375 Civil Procedure Code).

100) Fonctions du procureur concernant les affaires pénales – veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus, et préciser notamment si les données indiquées incluent ou non le contentieux en matière de code de la route:

	Reçues par le procureur	Classées sans suite par le procureur parce que l'auteur de l'infraction n'a pas pu être identifié	Classées sans suite par le procureur en raison d'une impossibilité de fait ou de droit	Classées sans suite par le procureur pour raison d'opportunité	Terminées par une sanction ou par une mesure imposée ou négociée par le procureur	Portées par le procureur devant les tribunaux
Nombre total d'affaires pénales de 1ère instance	21208	4632	NA	NA	NA	6497

Commentaire :

There are 4647 cases suspended by the public prosecutor, from that 4632 are suspended cases that the offender could not be identified.

There are 4235 cases discontinued.

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

**- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système concernant la durée des procédures et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

Land registry and business registry cases are assigned to administrative bodies. Appeal to court in these cases against the administrative act is possible; however in the statistics they are included under administrative case law.

Veillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 90 à 95 et 100:

Ministry of Justice

5. Carrière des juges et procureurs

5. 1. Désignation et formation

5. 1. 1. Recrutement, nomination et promotion

101) Comment les juges sont-ils recrutés ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

102) Les juges sont-ils recrutés et nommés, initialement, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de juges?
- une instance composée seulement de non juges?
- une instance composée de juges et de non juges?

103) La même instance est-elle compétente pour la promotion des juges ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des juges
Judges are appointed by the President of the Republic upon proposal of the High Council of Justice. The Promotion of Judges is competence of the High Council of Justice.

104) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les juges ? Veuillez préciser:

The High Council of Justice (HCJ) is responsible for promotion of Judges. Promoting procedure and criteria, approved by decision of the HCJ, are: experience, general professional skills, professional judicial and technical skills, organisational and applicable skills, professional commitment skills (these criteria includes mainly the ability on planning specific actions related to the case-law, ability on utilizing judiciary knowledge, participation in different professional activities, hearing and communicative skills with parties and colleges etc.).

105) Comment sont recrutés les procureurs ?

- Par concours (par exemple après un diplôme universitaire en droit)
- Une procédure de recrutement spécifique pour des professionnels du droit ayant une longue expérience juridique (par exemple des avocats)
- Une combinaison des deux
- Autres

Si autres, veuillez préciser:

106) Les procureurs sont-ils recrutés et nommés, en début de carrière, par :

- une instance composée seulement de procureurs ?
- une instance composée seulement de non procureurs?
- une instance composée de procureurs et de non procureurs?

107) La même instance est-elle compétente pour la promotion des procureurs ?

- Oui
- Non

Si non, veuillez préciser quelle instance est compétente pour la promotion des procureurs

Clarification: Prosecutors are nominated and promoted by the President of the Republic upon proposal of the General Prosecutor after the opinion of the Council of Prosecutors.

108) Quels critères et procédures sont utilisés pour promouvoir les procureurs? Veuillez préciser.

Similar to judges' for prosecutors is also required (for higher positions promotion); experience, general professional skills, professional judicial and technical skills, organisational and applicable skills, professional commitment skills etc.

109) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les juges?

- Oui
- Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

There are no exceptions.

110) Une période probatoire est-elle instaurée pour les juges? Si oui, quelle en est la durée?

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)
Durée de la période probatoire pour les juges	X	One year

111) Le mandat est-il à durée indéterminée pour les procureurs?

- Oui
- Non

Existe-t-il des exceptions ? Veuillez préciser :

There are no exceptions.

112) Une période probatoire est-elle instaurée pour les procureurs? Si oui, quelle en est la durée?

	Oui	Durée de la période probatoire (en années)
Durée de la période probatoire pour les procureurs	X	One year

113) Si le mandat n'est pas à durée indéterminée pour les juges/procureurs, qu'elle est la durée du mandat ? Est-il renouvelable?

Veillez préciser la durée

pour les juges? Oui

pour les procureurs Oui

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système de sélection et de nomination des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

High Council of Justice

5. 1. 2. Formation

114) Nature de la formation des juges. Est-elle obligatoire ?

- Formation initiale
- Formation continue générale
- Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

115) Fréquence de la formation des juges

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Non	Oui	Non
Formation continue générale	Non	Oui	Non
Formation continue pour des fonctions spécialisées (ex. juge pour les affaires économiques ou administratives)	Non	Oui	Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. présidence d'un tribunal)	Non	Oui	Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	Non	Oui	Non

116) Nature de la formation des procureurs. Est-elle obligatoire ?

- Formation initiale

- Formation continue générale
- Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)
- Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)
- Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux

117) Fréquence de la formation des procureurs

	Annuelle	Régulière	Occasionnelle
Formation initiale	Non	Oui	Non
Formation continue générale	Non	Oui	Non
Formation continue spécialisée (ex. procureur spécialisé)	Non	Oui	Non
Formation continue pour des fonctions spécifiques de gestion (ex. procureur général et/ou gestionnaire)	Non	Oui	Non
Formation continue pour l'utilisation des outils informatiques au sein des tribunaux	Non	Oui	Non

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- des commentaires sur l'attention portée dans les curricula à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à la jurisprudence de la Cour
- les caractéristiques de votre système de formation des juges et des procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Judges and Prosecutors have in principle at the beginning of their carrier the same initial training. After the admission exam in the School of Magistrates they have one year of theoretical training, one practical year under the care of a pedagogue or a judge/prosecutor with high qualification and one year of practice in the courts (training includes also particularities of the profile for judges or prosecutor). The School of Magistrate assures professional training of magistrates (judges and prosecutors) and the professional training includes the Initial training program and the continuous training program for the in-service judges and prosecutors. During the period when candidates are following the initial program, they receive a compensation equal to 50% of the salary of a judge or prosecutor depending on their profile. (Law on "School of Magistrates")

5. 2. Exercice de la profession

5. 2. 1. Salaires

118) Salaires des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessous:

	Salaire annuel brut (€)	Salaire annuel net (€)
Juge professionnel de 1ère instance au début de sa carrière	7250	5604
Juge de la Cour		

suprême ou de la dernière instance de recours	14486	11778
Procureur au début de sa carrière	7250	5604
Procureur auprès de la Cour suprême ou de la dernière instance de recours	14486	11778

Commentaire :

The salaries in the table above do not include other benefits such as bonus, or other benefits for special work conditions.

119) Les juges et les procureurs bénéficient-ils des avantages complémentaires suivants :

	Juges	Procureurs
Imposition réduite	Non	Non
Retraite spécifique	Non	Non
Logement de fonction	Oui	Oui
Autre avantage financier	Oui	Oui

120) Si autre avantage financier, veuillez préciser:

Bonus; annual salary increase; financial benefits for special work conditions.

121) Un juge peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :

	Oui rémunéré	Oui non rémunéré	
Enseignement	Oui	Non	Non
Recherche et publication	Oui	Non	Non
Non	Non	Non	Non
Consultant	Non	Non	Non
Fonction culturelle	Non	Oui	Non
Autre fonction	Oui	Non	Non

122) Si autre fonction, veuillez préciser :

Judges can work any time in the Ministry of Justice or other justice institutions or at the Magistrate School; their status is maintained for a period of three years. Judges may also participate in associations for training or in order to protect their rights.

123) Un procureur peut-il cumuler son travail avec les autres fonctions suivantes :

Enseignement	Oui	Non	Non
Recherche et publication	Oui	Non	Non
Non	Non	Non	Non

Consultant	Non	Non	Non
Fonction culturelle	Non	Oui	Non
Autre fonction	Oui	Non	Non

124) Si autre fonction, veuillez préciser :

Prosecutors have also the possibility to work in the Ministry of Justice or other justice institutions; their status is maintained for a period of four years. Prosecutors may create and participate in associations, similar like judges.

125) Des indemnités sont-elles accordées aux juges en fonction du respect d'objectifs quantitatifs de production de décisions ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Veillez indiquer la source pour répondre à la question 118:

Ministry of Justice; High Council of Justice, General Prosecutor Office.

5. 2. 2. Procédures disciplinaires

126) Quelle autorité peut engager des procédures disciplinaires contre les juges et/ou les procureurs ? Veuillez préciser:

Minister of Justice for Judges; General Prosecutor for Prosecutors.

127) Quelle autorité détient le pouvoir disciplinaire à l'encontre des juges et des procureurs ? Veuillez préciser:

High Council of Justice for judges (Law "On Functioning and Organisation of the Judicial Power") ; General Prosecutor after an investigation report and the opinion of the Prosecutors Counsel, for prosecutors (Law "On functioning and Organisation of Prosecution").

128) Nombre de procédures disciplinaires intentées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Juges	Procureurs
Nombre total (1+2+3+4)	9	14
1. Faute déontologique	9	2
2. Insuffisance professionnelle	0	12
3. Délit pénal	0	0
4. Autre	0	0

Commentaire :

Ministry of justice initiated 9 disciplinary proceedings against judges for breach of professional ethics.

129) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des juges et des procureurs: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus

	Juges	Procureurs
Nombre total (total 1 à 9)	9	3
1. Réprimande	2	0
2. Suspension	0	0
3. Révocation	0	0
4. Amende	0	0
5. Diminution de salaire temporaire	0	0
6. Rétrogradation de poste	0	0
7. Mutation dans un autre tribunal géographiquement	1	0
8. Démission	6	3
9. Autre	0	0

Commentaire :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système de procédures disciplinaires pour les juges et les procureurs et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

6. Avocats

6. 1. Statut de la profession

6. 1. 1. Profession

130) Nombre d'avocats exerçant dans votre pays. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA).

4000

131) Ce nombre inclut-il la catégorie « conseiller juridique » (« solicitor/in-house counsellor ») qui ne peut pas représenter en justice ? Si non, veuillez aller à la question 133

- Oui
- Non
- Non applicable

132) Nombre de conseillers juridiques. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)

NA

133) Les avocats ont-ils le monopole de la représentation en justice? (plusieurs options sont possibles)

- Affaires civiles*
- Affaires pénales* - Défendeur
- Affaires pénales* - Victime
- Affaires administratives*

*Le cas échéant, veuillez préciser si cela concerne tous les niveaux d'instance. En cas de non monopole, veuillez préciser les organismes ou personnes pouvant représenter les clients devant un tribunal (par exemple une ONG, membre de la famille, syndicat, etc....) et pour quelles affaires.

Lawyers do not have any monopoly of representation, as legal representation by a lawyer is not mandatory in any of the civil cases

134) La profession d'avocat est-elle organisée à travers :

- un barreau national ?
- un barreau régional ?
- un barreau local ?

Veuillez préciser :

The National Chamber of Advocacy and the Regional Chambers of Advocacy; in exercising its functions the chamber is independent from any other governmental institution; Obligatory membership for every lawyer.

Veuillez indiquer les sources des réponses aux questions 130 et 132:

Ministry of Justice; National Chamber of Advocacy

6. 1. 2. Formation

135) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'avocat ?

- Oui
 Non

136) Existe-t-il un système de formation continue générale obligatoire pour les avocats ?

- Oui
 Non

137) La spécialisation dans certains domaines est-elle liée à certaines formations/à un certain niveau de diplôme/à certaines autorisations ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

6. 1. 3. Honoraires

138) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur les honoraires prévisibles des avocats ?

- Oui
 Non

Veillez apporter toute précision permettant d'interpréter la réponse ci-dessus
Lawyers cannot request any other compensation, unless it is agreed before with the client or is determined by law. Additionally, in Art.12 of the Law "On Advocacy" it is stated that lawyers are not allowed to request from their clients compensation in percentage during the representation period. Such compensation is allowed, only if it is stipulated by the parties (lawyers and client) before in an agreement and in case of successfully decision for the client.

139) Les honoraires des avocats sont-ils

- réglementés par la loi ?
 réglementés par le Barreau ?
 librement négociés ?

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:
In cases of legal aid, fees are determined by mutual decision of Ministry of Justice and the National Chamber of Advocacy.

6. 2. Evaluation

6. 2. 1. Plaintes et sanctions

140) Des normes de qualité ont-elles été formulées pour les avocats ?

- Oui
 Non

141) Si oui, qui est responsable de la formulation de ces normes de qualité:

- le Barreau ?
 le législateur ?
 autre ?

Veillez préciser (y compris une description des critères de qualité utilisés):

Law "On Advocacy"; Code of Ethics drafted by the National Chamber of Advocacy. To continuously participate in trainings seminars; have continuously knowledge of the case-law; maintaining secrecy; avoiding conflict of interests; integrity and loyalty when representing the clients; maintaining records of the services provided to their clients etc.

142) Existe-t-il une possibilité de déposer une plainte concernant

- la prestation de l'avocat ?
 le montant des honoraires ?

Veillez préciser :

Complains about the performance and fees can be issued to the chairman of the regional chamber, in which the lawyer is registered. The chairman shall direct the complaint to the National Chamber of Advocacy (ad hoc composed verification commission) within 5 days. The ad hoc verification commission may dismiss the complaint or direct it to the disciplinary commission of the National Chamber of Advocacy for decision.

143) Quelle est l'autorité compétente pour traiter des procédures disciplinaires

- le juge ?
 le ministère de la justice ?
 une instance professionnelle ou autre ?

Veillez préciser :

Chamber of Advocacy (Disciplinary commission).

144) Procédures disciplinaires initiées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Faute déontologique	Insuffisance professionnelle	Délit pénal	Autre
Nombre annuel	NA	NA	NA	NA

Commentaire :

In the last year in a total of 40 complaint cases not a single disciplinary measure was taken,

145) Sanctions prononcées à l'encontre des avocats: veuillez compléter le tableau. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus:

	Réprimande	Suspension	Révocation	Amende	Autre
Nombre annuel	NA NA NA NA				

Commentaire :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système d'organisation du Barreau et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

7. Mesures alternatives au règlement des litiges

7. 1. Médiation et autres formes de règlement des litiges

7. 1. 1. Médiation

146) Existe-t-il des procédures de médiation dans le système judiciaire ? Si non, veuillez aller à la question 151

- Oui
 Non

147) Le cas échéant, veuillez préciser, par type d'affaires, l'organisation de la médiation

	Possibilité de médiation privée proposée par le juge ou médiation annexée au tribunal	Médiateur privé	Instance publique (autre que le tribunal)	Juge	Procureur
Affaires civiles et commerciales	Non	Non	Non	Non	Non
Affaires familiales (ex. divorce)	Non	Non	Non	Non	Non
Affaires administratives	Non	Non	Non	Non	Non
Licenciements	Non	Non	Non	Non	Non
Affaires pénales	Non	Non	Non	Non	Non

148) Est-il possible de bénéficier de l'aide judiciaire lors des procédures de médiation ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

149) Nombre de médiateurs accrédités. Si les données ne sont pas disponibles, veuillez l'indiquer (NA)

NAP

150) Veuillez indiquer le nombre total de procédures de médiation par catégories d'affaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

- les affaires civiles ? Oui
les affaires familiales ? Oui
les affaires administratives ? Oui
les affaires de licenciements ? Oui
les affaires pénales ? Oui

Veuillez indiquer la source pour la réponse à la question 150 :

Ministry of Justice

7. 1. 2. Autres formes de règlement des litiges

151) Pouvez-vous donner des informations sur les autres mesures alternatives au règlement des litiges (par ex. arbitrage, conciliation) ? Veuillez préciser:

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système de mesures alternatives au règlement des litiges et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

8. Exécution des décisions de justice

8. 1. Exécution des décisions civiles

8. 1. 1. Fonctionnement

152) Existe-t-il dans votre système judiciaire des agents d'exécution? Si non, veuillez aller à la question 154

- Oui
 Non

153) Nombre d'agents d'exécution . Si la donnée n'est pas disponible, veuillez l'indiquer (NA).

114

154) Les agents d'exécution sont-ils (plusieurs choix possibles):

- des juges ?
 des huissiers de justice exerçant en profession libérale réglementée par les autorités publiques ?
 des huissiers de justice attachés à une institution publique ?
 d'autres agents d'exécutions ?

Veillez préciser leur statut et leurs compétences (pouvoirs):

Bailiff working in a public institution; are natural persons employed by the State and performing their duties regarding the enforcement of executive titles in accordance with the procedural law.

Private Judicial Bailiff; an independent natural person carrying out its enforcement activity in compliance with the procedural law; exercising an independent authorised function of public nature under his own responsibility (distinction to the bailiffs working in a public institution).

155) Existe-t-il une formation initiale ou un examen spécifique pour accéder à la profession d'agent d'exécution?

- Oui
 Non
 Non applicable

156) La profession d'agent d'exécution est-elle organisée par :

- une instance nationale ?
 une instance régionale ?
 une instance locale ?
 non applicable

157) Pour le justiciable, existe-t-il une transparence sur le coût prévisible des frais

d'exécution?

- Oui
 Non
 Non applicable

158) Les frais d'exécution sont-ils :

- réglementés par la loi ?
 librement négociés ?
 non applicable

Veillez indiquer la source de la réponse à la question 153:

Ministry of Justice; General Bailiff's department

8. 1. 2. Supervision**159) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des agents d'exécution ?**

- Oui
 Non
 Non applicable

160) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler les agents d'exécution :

- une instance professionnelle ?
 le juge ?
 le ministère de la justice ?
 le procureur ?
 autre ?

Veillez préciser :

For State Bailiffs responsible for the supervision and the control is the General Bailiffs Department subordinated to the Ministry of Justice. For Private Bailiffs responsible is the National Chamber of Private Bailiffs and the Ministry of Justice.

161) Des normes de qualité sont-elles formulées pour les agents d'exécution ?

- Oui
 Non
 Non applicable

Si oui, quelle est l'autorité chargée de formuler ces normes de qualité et quels sont les critères de qualités utilisés?

Law "On State Enforcement Service"; Law "On Private Enforcement Service"; Code of Ethics drafted by General Bailiffs Department together with the Ministry of Justice; which is the implementation of the Rec(2003)17 Council of Europe on enforcement and is applicable for all Bailiffs.

162) Disposez-vous d'un mécanisme spécifique pour l'exécution des décisions de justice rendues contre des autorités publiques, y compris pour assurer le suivi de cette exécution?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

163) Disposez-vous d'un système de contrôle de l'exécution ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Mainly through quarterly collections of statistical data; complains by parties involved in enforcement procedures.

8. 1. 3. Plaintes et sanctions

164) Quelles sont les principales plaintes des usagers concernant les procédures d'exécution ?

Veillez n'en indiquer que 3 au maximum

- absence de toute exécution ?
 non exécution des décisions judiciaires rendues contre des autorités publiques ?
 manque d'information ?
 durée excessive ?
 pratiques illégales ?
 supervision insuffisante ?
 coût excessif ?
 autre ?

Veillez préciser:

State bailiffs are sometimes not very active in finding debtors assets. This is also the reason for excessive length.

165) Votre pays a-t-il préparé ou adopté des mesures concrètes pour changer la situation concernant l'exécution des décisions de justice – en particulier les décisions rendues contre les autorités publiques?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Establish of the new private judicial enforcement service (Law nr.10031 date 11.12.2008). Private Judicial Bailiffs exercise an independent function of public nature under their own responsibility. Enforcement activities are regulated by the procedural law.

166) Existe-t-il un système mesurant la durée des procédures d'exécution :

- pour les affaires civiles ?
 pour les affaires administratives ?

167) Pour un jugement concernant un recouvrement de créances, pouvez-vous estimer le délai de notification aux parties habitant dans la ville du siège de la juridiction :

- entre 1 et 5 jours
 entre 6 et 10 jours
 entre 11 et 30 jours
 plus

Veillez préciser

168) Nombre de procédures disciplinaires initiées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Nombre total de procédures disciplinaires initiées	<input type="checkbox"/> nombre :	
pour faute déontologique	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	1
pour insuffisance professionnelle	<input type="checkbox"/> oui, nombre :	
pour délit pénal	<input type="checkbox"/> nombre :	
Autre	<input type="checkbox"/> nombre :	

169) Nombre de sanctions prononcées à l'encontre des agents d'exécution. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations.

Nombre total de sanctions	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	1
Réprimande	<input checked="" type="checkbox"/> nombre :	1
Suspension	<input type="checkbox"/> nombre :	
Révocation	<input type="checkbox"/> nombre :	
Amende	<input type="checkbox"/> nombre :	
Autre	<input type="checkbox"/> nombre :	

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions civiles et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

Establish of the new private enforcement service for better effectiveness, as mentioned above.

Additionally with the introduction of the new private enforcement service, an IT system for Bailiffs is planned to be implemented within the first quarterly of 2010. Funds by the state budget are already planned and the IT project model is approved. The system will provide access to other government agencies such as Immoveable Property Registration Office, Central Address Register etc..., improve a better supervision, will help maintaining statistics and secure better enforcement procedure. The server will be very restricted and in compliance with the law "On Data Protection".

Private enforcement Bailiffs are recruited through a competitive exam, which includes also psychological tests. The Chamber of Bailiffs is from other government agencies independent body, and will provide among others continuously training.

Veillez indiquer les sources pour les réponses aux questions 167, 168 et 169 :

Ministry of Justice

8. 2. Exécution des décisions pénales

8. 2. 1. Fonctionnement

170) Existe-t-il un juge chargé spécifiquement de l'exécution ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser ses fonctions et compétences (ex. fonctions d'initiative ou de contrôle).
Si non, veuillez préciser quelle autorité est compétente pour l'exécution des jugements (par ex: procureur) :

The authority entrusted with the enforcement of judgements in criminal matters is the public prosecutor.

171) En matière d'amendes prononcées par une juridiction pénale, existe-t-il des études permettant d'évaluer le taux de recouvrement effectif ?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre
- les caractéristiques de votre système d'exécution des décisions pénales et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années

9. Notaires

9. 1. Statut

9. 1. 1. Fonctionnement

172) Existe-t-il des notaires dans votre pays ? Si non allez à la question 177

- Oui
 Non

173) Les notaires ont-ils un statut (dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations):

privé (sans contrôle par une autorité publique)?	<input type="checkbox"/> nombre	
de profession libérale réglementée par les pouvoirs publics?	<input checked="" type="checkbox"/> nombre	319
public?	<input type="checkbox"/> nombre	
autre ?	<input type="checkbox"/> nombre	

Commentaire :

174) Le notaire exerce-t-il une fonction :

- dans le cadre de la procédure civile ?
 dans le domaine du conseil juridique ?
 pour authentifier les actes/certificats ?
 autre ?

Veuillez préciser :

Real estates transaction, transfers of company shares (especial for the limited liability companies).

Veuillez indiquer la source pour répondre à la question 173

Chamber of Notary, Ministry of Justice.

9. 1. 2. Supervision

175) Existe-t-il un système de supervision et de contrôle de l'activité des notaires ?

- Oui
 Non

176) Quelle est l'autorité chargée de superviser et de contrôler notaires:

- une instance professionnelle ?
 le juge ?

- le ministère de la justice ?
 le procureur ?
 autre ?
 non applicable

Veillez préciser :

Vous pouvez indiquer ci-dessous :

- **tout commentaire utile pour l'interprétation des données indiquées dans ce chapitre**
- **les caractéristiques de votre système notarial et les réformes majeures mises en œuvre au cours des deux dernières années**

10. Interprètes judiciaires

10. 1. fonction

10. 1. 1. Statut

177) Le titre d'interprète judiciaire est-il protégé?

- Oui
 Non

178) La fonction d'interprète judiciaire est-elle régulée?

- Oui
 Non

179) Nombre d'interprètes judiciaires. Dans les cas où les données ne sont pas disponibles (NA) ou ne s'appliquent pas (NAP) veuillez l'indiquer dans le tableau en utilisant les bonnes abréviations

NA

180) Existe-t-il des critères relatifs à la qualité de l'interprétation dans les tribunaux?

- Oui
 Non

Si oui, veuillez préciser :

According to Art. 126 of Criminal Procedure Code the court interpreter is obligated to do a clear interpretation and also is obliged to keep confidentiality.

181) Les tribunaux sont-ils responsables de la sélection des interprètes judiciaires?

- Oui
 Non

Veuillez ajouter tout commentaire utile pour l'interprétation des données ci-dessus (notamment: si non, quelle est l'instance chargée de sélectionner les interprètes?):

11. Fonctionnement de la justice

11. 1. Réformes envisagées

11. 1. 1. Réformes

182) Pouvez-vous fournir des informations relatives au débat actuel dans votre pays en ce qui concerne le fonctionnement de la justice ? Des réformes sont-elles envisagées ? Par exemple modification de la législation, modification dans la structure judiciaire, programme d'innovation, etc. Veuillez préciser:

A new law on Administrative Justice is pending as a draft law waiting for adoption by parliament and amendments on the Civil Procedure Code in order to shorten the duration of court proceedings are currently in the process of preparation. Additionally with these new changes in the Civil Procedure Code is foreseen the right of a party to complain against delays of proceedings to a higher instance court. If the complain is justified the higher instance court will set time limits to the competent court to perform with its procedural activities.

Furthermore a new draft law on court administration staff is pending to be approved by the Parliament. Also amendments on the judicial power law regarding the role of the court chancellor are on the table. Regulations on Court Administration Staff and on Ethics for Court Administration Staff have been drafted. A draft law on the National Judicial Conference (this is a plenary congregation of all judges who elect the members of the HCJ) has been prepared.